



Les carnets du Grand Paris

Vues et points de vue de la Jeune Chambre Économique de Paris

n°1 mars 2012

édito

S'investir dans les décisions qui font notre futur

Quel visage aura la région Ile-de-France dans les prochaines décennies ? Comment accroître l'attractivité et la compétitivité de notre territoire ? Comment accompagner les franciliens dans les changements incontournables de leur cadre de vie ?

Les membres de la Jeune Chambre Économique de Paris (JCEP) se sentent concernés au premier plan par ces questions essentielles. Ils souhaitent contribuer au projet du Grand Paris et participer à la recherche de solutions. Jeunes de 18 à 40 ans, ils vivront et porteront ces changements.

Créée en 1952 en France par des jeunes souhaitant s'investir dans la reconstruction de leur pays sans faire de politique mais par l'action, la Jeune Chambre Économique porte en elle la volonté d'analyser les problèmes de son temps et d'agir au cœur de la cité. L'aménagement du territoire est ainsi un axe de travail majeur, pour être aux côtés des instances dirigeantes tout en portant une voix innovante et indépendante.

Dans la continuité de son histoire, la Jeune Chambre Économique de Paris se mobilise aujourd'hui sur le Grand Paris, via une commission qui vise à mieux faire connaître les enjeux de ce projet de société aux franciliens et à les impliquer dans les décisions, bien au-delà des transports. Être le premier réseau de jeunes citoyens engagés dans l'évolution du territoire : voici notre objectif, depuis 2011, qui trouve un nouvel élan en 2012, par la publication de ces « carnets du Grand Paris » qui retranscrivent nos prises de position et les débats que nous avons organisés.

En vous souhaitant une bonne lecture !

Sophie REMY
Présidente 2012,
Jeune Chambre Économique de Paris



> Les Grandes dates du Grand Paris

3 juin 2010

La loi sur le Grand Paris est promulguée. Elle crée la Société du Grand Paris (SGP) et les contrats de développement territorial (CDT).

26 janvier 2011

Signature du protocole d'accord entre l'État et la Région Ile-de-France qui scelle la convergence des deux tracés du réseau de transport portés par la Société du Grand Paris (SGP) et le STIF.

26 mai 2011

Le Conseil de Surveillance de la SGP valide le schéma d'ensemble du tracé du « Grand-Paris-Express », 130 km de métro automatique.

26 août 2011

Publication au Journal Officiel du Décret d'Application de la loi sur le Grand Paris.

Début 2012

Démarrage des sondages de reconnaissance sur les sites des gares et du tracé du futur métro automatique.

16 janvier 2012

Signature du 1^{er} accord cadre pour la création d'un pôle d'excellence à Saint-Ouen.

> Le saviez vous ?

En 1959, la **Jeune Chambre Économique de Paris** s'est saisie du sujet de la dispersion des locaux professionnels en Ile-de-France. Un audit auprès de 5000 entreprises a abouti à la préconisation du développement d'une « cité des affaires » à l'ouest parisien, aujourd'hui connue sous le nom de « la Défense ».

Entre autres actions, la **Jeune Chambre Économique Française** est également à l'origine :

- Du plan de sauvegarde du quartier Saint Jean à Lyon,
- Des numéros d'appel d'urgence courts (18, 15,...),
- Des containers de recyclage des bouteilles de verre,
- Des premières rues piétonnes en France...

Pour en savoir plus : www.jce-paris.org

L'ÉVÉNEMENT

Thème

Tables rondes sur le thème :

« **Grand Paris : quels impacts économiques pour les entreprises franciliennes ?** »,

Date

3 décembre 2011

Congrès régional de la Fédération des Jeunes Chambres Économiques d'IDF

Lieu

Parc d'Affaires Quadrium, Romainville (Seine-Saint-Denis)

Intervenants

> Animation :

Mickaël SILLY, fondateur VHYB Ville Hybride

> Introduction :

Jean-Paul Planchou, Vice-Président Région IDF, chargé du Développement Économique, de l'Emploi, de l'Innovation et des nouvelles Technologies

1 > Grand Paris : défis, enjeux, réalités

Armand Braun, Président de la Société Internationale des Conseillers de Synthèse

Jean-Michel Paumier, Membre de la Commission des Finances, CESER IDF

Alexandre Missoffe, Chargé de Mission au Cabinet du Directoire, Société du Grand Paris

2 > Quelle place pour l'entreprise, l'entrepreneuriat et l'emploi dans le projet du Grand Paris ?

Jérôme Dubus, Délégué Général MEDEF IDF

Cyril Akpama, Conseiller en Innovation auprès des Entreprises

Michel Gruselle, Président de la Commission Emploi et Développement économique, CESER IDF

Jacques Lefort, Responsable grands projets Veolia Environnement / Mission Grand Paris / Dalkia.

> Conclusion :

Jean-Claude Boucherat, Président CESER IDF

NOS VUES synthèse des échanges

Pourquoi un Grand Paris ?

C'est la première fois depuis cinquante ans que Paris et sa région se donnent une ambition large qui implique l'ensemble des pouvoirs publics pour accélérer le développement du territoire francilien et faire de Paris une ville-monde compétitive. Le Grand Paris doit devenir un modèle d'organisation car face aux grandes métropoles telles que Shanghai, Tokyo, New-York et Londres, et bien qu'elle soit la capitale la plus visitée au monde, Paris et sa région n'innovent plus suffisamment et sont souvent pris de vitesse. Au coeur des échanges européens et mondiaux, notre métropole a besoin de retrouver sa pleine compétitivité pour rester un acteur durable dans la mondialisation.

L'attractivité au cœur du débat

Paris et sa région perdent aujourd'hui du terrain en termes d'attractivité et de compétitivité. Trois enjeux de valorisation des territoires sont au coeur du Grand Paris :

- L'amélioration de la qualité de vie
- Le renforcement de pôles industriels et de recherche travaillant en synergie
- Le rééquilibrage de la métropole grâce à un meilleur maillage des transports et des services associés pour désenclaver certaines zones.

Cela passe par un Grand Paris des transports : 200 km de voies nouvelles sur le réseau ferré, 72 gares et 36 milliard d'euros. Un réseau multipolaire, rompant avec le schéma en étoile centralisateur, et qui facilite les déplacements et valorise le foncier pour permettre de produire du logement. Cela passe aussi par un Grand Paris de l'innovation et de l'excellence qui permette des retombées économiques conséquentes (25 000 à 30 000 emplois potentiels générés). L'objectif est d'attirer les talents et les capitaux, pour devenir une région-capitale à la fois innovante et agréable à vivre pour les générations futures.





Une mise en œuvre qui interroge

La question du financement du Grand Paris n'est pas totalement réglée. Les ressources ne sont pas acquises pour certains alors que pour d'autres, les budgets sont clairement définis. Des enjeux connexes liés à la gouvernance et au périmètre des projets questionnent encore la mise en œuvre. Les Contrats de Développement Territorial constituent un outil innovant de mise en œuvre de la stratégie d'aménagement. Mais il est encore trop tôt pour estimer leur efficacité, ceux-ci devant être finalisés fin 2013. De plus, il faudra veiller à leur cohérence avec le schéma directeur de la région Ile-de-France, en cours de révision. Enfin, le périmètre de certains projets peut encore évoluer. Parmi les montages financiers possibles, le Partenariat Public Privé, évoqué pour Saclay et le métro léger.

Lever les freins, attirer les investisseurs pour rendre le Grand Paris attractif

Avec le tiers du PIB national, la question de l'industrie et de l'attractivité du territoire Francilien est plus que jamais au cœur des enjeux liés au Grand Paris. Les PME, PMI seront des acteurs importants de la ré-industrialisation, mais elles pâtissent aujourd'hui d'un manque de capacité d'exportation et d'innovation. Le Grand Paris est là pour donner à ces entreprises les conditions favorables au renouveau industriel via l'innovation. L'implication de l'ensemble des acteurs économiques (d'envergure nationale ou locale) a permis d'apporter une vision complémentaire à celle produite par les acteurs publics. Ainsi la production par le monde économique de centaines de cahiers d'acteurs a-t-elle permis d'apporter une vision complémentaire du développement des territoires au service de leur attractivité. Enfin, l'ouverture de Paris

sur la mer, grâce au projet de développement de l'Axe-Seine, et au canal Seine Nord-Europe, offre de véritables perspectives de rayonnement, si nous nous donnons les moyens de réaliser ce chantier d'envergure.

Rapprocher la R&D de l'entreprise : un « Small Business Act » des PME-PMI pour le Grand Paris

La recherche doit être au service des entreprises de même que les entreprises doivent solliciter le monde de la recherche. Les rapprocher contribuera ainsi à créer des synergies au service de la croissance économique et de l'emploi. Garantir parallèlement la bonne répartition de la commande publique pour assurer des retombées locales est une clé déterminante pour soutenir le développement des PME-PMI. C'est pourquoi le Grand Paris fait le choix de s'articuler autour de 8 grands pôles d'excellence regroupant les acteurs d'une même filière autour d'une question spécifique. L'objectif : regrouper entreprises, laboratoires de recherche et pôles d'enseignement supérieur pour favoriser l'émulation et la co-construction des projets dans des domaines à forte croissance et à forte valeur ajoutée, tels que l'artisanat, les nouvelles technologies ou encore la culture. Ces 8 pôles territoriaux sont : Confluence Seine Oise, Plateau de Saclay, St Denis Pleyel, la Défense, Sud parisien, Est Parisien cité Descartes, Gonesse Val de France, le Bourget, Est de la Seine St Denis et Roissy-Villepinte-Tremblay. Le premier accord cadre pour la création du pôle d'excellence « Territoire de la culture et de la création » a d'ailleurs été signé le 16 janvier 2012 à St Ouen.

Retour sur...

« Grand Paris : on vous donne la parole ! »

Le 23 juin 2011, la Commission Prospective Grand Paris de la Jeune Chambre Économique de Paris organisait son second événement à la Tour First de la Défense. L'occasion pour les personnes présentes d'échanger sur le Grand Paris via trois tables rondes participatives sur le thème : « *Quelles évolutions pour votre territoire ?* ».

Après deux heures de débats passionnants entre le public et les neuf experts invités, les participants ont profité d'un cocktail servi au dernier étage de la tour afin de poursuivre les discussions.



3 questions à...

Maurice Leroy
Ministre de la Ville



Q1 Après le transport, quel serait le second axe prioritaire pour faire de Paris une ville-monde compétitive ?

Pour conserver à Paris sa position de Ville Lumière, nous avons fait appel à l'intelligence et à la confiance : intelligence des territoires, confiance dans ceux qui les font vivre. C'est bien là que se situe le deuxième axe prioritaire pour le Grand Paris : le développement de territoires. Le Grand Paris est une approche prospective innovante qui porte l'espoir de bâtir la ville de demain, verte, durable, solidaire, intelligente et connectée. Nous avons fait appel à l'intelligence et à la confiance en identifiant les territoires stratégiques pouvant susciter un développement fort de l'ensemble de la métropole, dans des domaines économiques d'excellence et en synergie avec les pôles de développement en région. Il s'agit partout de se donner les moyens, autour des gares du Grand Paris notamment, d'accueillir les emplois, les entreprises, les investissements et les habitants qui seront les forces vives du Grand Paris.

Q2 Comment s'assurer que la gouvernance actuelle ne sera pas un frein aux initiatives et aux prises de décisions ?

Nous avons privilégié l'action volontaire en responsabilité des élus et des habitants. C'est une démarche pragmatique qui engage les acteurs à la fois autour d'objectifs communs et ambitieux de développement à l'échelle métropolitaine mais, surtout, sur leurs déclinaisons opérationnelles. Cette logique transcende les clivages politiques et administratifs. Mais la gouvernance du Grand Paris est un sujet complexe, qui ne se traitera pas en un jour. Cela ne pourra se faire que de manière collégiale et il conviendra d'intégrer les dynamiques à l'œuvre sur les territoires pour réussir la transformation institutionnelle, quelque elle soit.

Q3 Quelles mesures seront mises en place pour inciter les entreprises à s'impliquer dans le projet du Grand Paris ?

Le projet du Grand Paris s'étend de manière prioritaire au tissu économique de nos territoires et aux entreprises, en première ligne pour porter des projets d'avenir, pour proposer des solutions innovantes, pour contribuer à la mise en œuvre des contrats de développement territorial et pour attirer les investissements. L'État se porte garant de la vision stratégique de long terme, et veillera à faciliter le dialogue entre les acteurs de la ville et les porteurs de projets. Nous avons d'ailleurs créé un Label du Grand Paris pour honorer les projets qui s'inscrivent dans la vision du Grand Paris. Justement parce que le Grand Paris c'est l'affaire de tous.

Notre point de vue...

Le projet du Grand Paris ne fait plus débat. Son ambition ? Créer en Ile-de-France une ville-monde incontournable, qui rayonne à l'international et attire les talents, les entreprises, des pôles de recherche... Un consensus existe : un tel projet est indispensable pour maintenir notre rang dans le monde.

Pour ce faire, il convient d'**impliquer et fédérer tous les acteurs** politiques et économiques, les universités et pôles de recherche, ainsi que les franciliens eux-mêmes, dans le but de dépasser la vision "transport" du Grand Paris. Nous souhaitons que davantage d'initiatives soient menées pour associer le citoyen et lui montrer que le Grand Paris est un formidable terrain de jeu, ouvert à tous, qui crée une dynamique nouvelle et prépare notre avenir.

Deux questions majeures subsistent, auxquelles il conviendra de répondre rapidement.

En premier lieu, **la question de la gouvernance**. Il est aujourd'hui fréquent qu'une instance invalide une décision prise par une autre, ajournant ou supprimant les initiatives associées, tel le projet de réaménagement des berges de Seine. Nous jugeons qu'il est important de doter le Grand Paris d'une véritable instance de gouvernance, pourvue d'un pouvoir de décision ; sa composition laissera une place aux citoyens, afin que leurs besoins, questions et attentes soient entendus. Toutefois, dans un paysage institutionnel mouvant (la réforme territoriale n'est par ailleurs pas encore aboutie), la Jeune Chambre Economique de Paris restera attentive à ce que le système actuel ne soit pas complexifié.

La **temporalité du projet** est l'autre problématique majeure : comment concilier temps politique (prise de décision), temps technique (construction des réseaux) avec l'exigence de rapidité nécessaire à la réussite du projet ? Nous souhaitons que toutes solutions de financement soient étudiées, sans négliger les partenariats publics-privés. La coordination des différentes parties prenantes, Etat, collectivités, acteurs privés et associations, est cruciale pour dépasser les échéances électorales et saisir toutes les opportunités de construction de notre futur.



prospective@jce-paris.org



www.jce-paris.org

Nos partenaires et soutiens :

